

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Conditions générales de vente

- Les conditions générales de vente règlent les relations juridiques entre le client et le centre FunPlanet de Brig, Bulle ou Villeneuve

2. Le contrat

- Le contrat prend effet dès réception de la réservation confirmée par le client soit par téléphone, email, fax, courrier ou le paiement des arrhes.

3. Prix et modalités de paiement

- Les prix indiqués au client s'entendent en francs suisses.
- De manière générale les prestations se paient directement sur place.
- Sur demande et uniquement pour les sociétés nous pouvons rédiger des factures. Les factures sont à payer dans les 10 jours nets.

4. Modifications

- Le nombre de participants (+ ou - 20%) peut être modifié sans frais 3 jours au plus tard avant la manifestation.
- Si le nombre de participants devait être supérieur à celui annoncé, les personnes supplémentaires seront ajoutées à la facture finale.
- Pour les activités : si le nombre de participants est inférieur au nombre annoncé, FunPlanet se réserve le droit de facturer le 50% de la prestation par personne absente.
- Pour la restauration : si le nombre de participants est inférieur au nombre annoncé, FunPlanet se réserve le droit de facturer le 100% de la prestation par personne absente.

5. Retard

- En cas de retard de plus de 15 minutes, l'heure de début des activités ainsi que les activités ne sont plus garanties.

6. Arrhes

- Pour des réservations de grand groupe ou des demandes spéciales FunPlanet percevra des arrhes à hauteur de 50 % du montant total des prestations réservées à la confirmation de la réservation.

7. Annulation pour des groupes jusqu'à 20 personnes

- En cas d'annulation de la manifestation, à moins de 3 jours de la réservation FunPlanet se réserve le droit de facturer un montant de dédommagement qui peut aller jusqu'à 50% du prix total de la réservation.

8. Annulation pour des groupes dès 20 personnes

- En cas d'annulation de la manifestation entre la confirmation de la réservation et la date de la manifestation FunPlanet se réserve le droit de facturer un montant de dédommagement qui peut aller jusqu'à 50% du prix total de la réservation.

8. Responsabilité

- FunPlanet décline toute responsabilité en cas de lésion corporelle ou de dommage matériel occasionné par des tiers ou par inadvertance à l'intérieur des locaux ou sur le parking attenant.

9. Droit applicable

- Pour tout litige, les parties font élection du for juridique dans les lieux respectifs des centres FunPlanet